UNION DES AÉROPORTS FRANÇAIS & FRANCOPHONES ASSOCIÉS

# AÉROPORTS FRANÇAIS

## Chiffres clés

La France compte 474 aérodromes disposant d'au moins une piste. Cette fiche permet de comprendre comment ils se répartissent selon quatre critères : le type de piste, le régime d'utilisation, la certification européenne et la localisation.

### CERTIFICATION AESA (UE 2018/1139)

- Aérodromes dans le champ : 76
- Exemptés (faible trafic) : 24
- Aéroports certifiés AESA : 52

### AÉRODROMES EN FRANCE (au moins une piste)

- Ouverts à la CAP : 335
  - *Ces aérodromes peuvent accueillir la circulation aérienne publique dans les conditions prévues par la réglementation.*
- Usage restreint : 110
  - *Leur utilisation est réservée à certains aéronefs ou soumise à des conditions particulières.*
- Usage exclusif de l'État : 29

  *Ces aérodromes sont destinés à l'usage exclusif de l'État.*

**Total : 474** (dont 445 ouverts au public)

### AÉRODROMES À PISTE REVÊTUE

*Une piste revêtue est une piste dont la surface est constituée de béton, de bitume ou d'enrobé. Parmi les 205 aérodromes français qui en disposent, 119 se trouvent en métropole et 86 outre-mer.*

- Métropole : 119 (58 %)
- Outre-mer : 86 (42 %)

**Total : 205**

### DÉTAIL OUTRE-MER

- Polynésie française : 49
- Nouvelle-Calédonie + Wallis-et-Futuna : 15 (dont 2 IFR)
- Antilles - Guyane - Saint-Pierre-et-Miquelon : 19 (dont 4 IFR)
- Océan Indien : 3

*Les données relatives au champ de la certification européenne, aux aérodromes certifiés et aux aérodromes exemptés sont actualisées tous les ans.*

*Sources : Sources : règlement (UE) 2018/1139 relatif à des règles communes dans le domaine de l'aviation civile ; décision du 20 octobre 2026 relative aux aérodromes entrant dans le champ d'application du règlement (UE) 2018/1139.*

### Glossaire

**AESA** *:* L'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne établit et supervise l'application de règles communes de sécurité aérienne en Europe.

**Que signifie IFR ?** IFR désigne les règles de vol aux instruments, utilisées lorsque le pilotage s'appuie principalement sur les instruments de bord et les procédures de contrôle aérien.

**Aérodrome ou aéroport ?** Un aérodrome est un terrain aménagé pour le départ, l'arrivée et les mouvements d'aéronefs. Un aéroport est un aérodrome doté d'installations et de services destinés au transport aérien de passagers ou de marchandises. Tous les aéroports sont donc des aérodromes, mais tous les aérodromes ne sont pas des aéroports.